



Information valable du 23 avril au 7 mai 2024

L'année est précoce.

Colza : La floraison s'achève. Peu de traitements d'insecticides prévus.

Blé : Les traitements pour lutter contre les maladies sont réalisés (parfois réalisés avec des produits de biocontrôle)

Orge d'hiver : les derniers traitements fongicides seront appliqués avant le 25 avril.

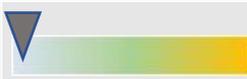
Maïs : La période de semis est en cours. Des herbicides peuvent être appliqués sur le semis avant la levée du maïs ou à partir de 2 feuilles du maïs.

Tournesol : Les semis s'achèvent avec des applications d'herbicides sur le semis. L'épandage d'anti-limace est souvent nécessaire jusqu'au stade 4 feuilles (essentiellement avec des produits de biocontrôle).

Soja : les semis débutent fin avril. Des herbicides sont appliqués au semis.

Probabilité d'application de traitement


 Faible moyenne forte

Probabilité de traitement	Lutte contre les ravageurs	Lutte contre les maladies	Lutte contre les mauvaises herbes	Lutte contre la verse
Blé				
Triticale				
Orge d'hiver				
Colza				
Maïs				Non concerné
Tournesol				Non concerné
Soja				Non concerné



Bon à savoir :

Un pulvérisateur dans les champs n'est pas forcément en train d'appliquer un produit phytosanitaire. Il peut aussi appliquer, par exemple, des produits de biocontrôle qui stimulent les défenses naturelles de la culture, des engrais ou des solutions foliaires d'éléments minéraux pour corriger des carences d'alimentation.

Ce bulletin est construit sur une situation moyenne du département, à partir de l'analyse de risque des Bulletins de Santé du Végétal s'ils existent et de l'expertise des conseillers. Il est possible qu'un agriculteur intervienne hors plage identifiée, en fonction du contexte de sa parcelle et de la situation sanitaire